REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2023
Application agréée E-legalite.com
083_DE-084-268400969-20230327-06_2023_E-D

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
Centre Communal d'Action Sociale de Valréas

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE VALREAS

Séance du 27 Mars 2023

Nombre de membres en exercice : 11 **Date de la convocation : 20/03/2023**
Présents : 7

L'an Deux Mille vingt-trois et le vingt-sept mars, 10 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Valréas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Dominique MALLET, Vice-Présidente en exercice.

Étaient présents : Mmes – MALLET, GENESTON, GAGNAIRE, MARY, JUGE, M – GRUTER, DELERUE
Etait excusé : M. ADRIEN - Mme SERVAN, DOUX, FOURNOL,
Pouvoirs : 2
Absents :

Madame Céline BOUFFET, est désignée Secrétaire de séance,

N° 06/2023 : BUDGET PRIMITIF 2023
Rapporteur : Mme Dominique MALLET

Conformément à l'article L123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles et conformément à l'article L2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, considérant que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu le 20 février 2023, le Conseil d'administration est appelé à voter le Budget Primitif de l'exercice 2023 qui se présente équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Section de fonctionnement :

	PROPOSITIONS DU PRESIDENT
Total dépenses	**193 780,75 €**
011 - Charges à caractère général	70 380.00 €
012 - Charges de personnel	85 400.75 €
65 - Autres charges finan. de gestion courante	34 400.00 €
67 - Charges exceptionnelles	50.00 €
68 – Dotations aux provisions et dépréciations	50.00 €
042 - Dotations aux amortissements	3 500.00 €
Total recettes	**193 780,75 €**
002 – Résultat de fonctionnement reporté	65 130,75 €
013- Atténuation de charges	30 000.00 €
70- Ventes produits fab. Prest. de service	11 200.00 €
74 – Dotations, subventions, participations	87 300.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	100.00 €
77 – Produits exceptionnels	50.00 €

REÇU EN PREFECTURE
le 27/03/2023
Application agréée E-legalite.com
093_DE-084-268400959-20230327-06_2023_E-D

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
Centre Communal d'Action Sociale de Valréas

Section d'investissement :

	PROPOSITIONS DU PRESIDENT
Total dépenses	**11 792.43 €**
21- Immobilisations corporelles	11 792.43 €
Total recettes	**11 792.43 €**
001- Solde d'exécution d'inv. reporté 040- Amortissements des immobilisations 10 – Dotation, fonds divers et réserves	6 992.43 € 3 500.00 € 1 300.00 €

L'exposé du rapporteur entendu,
Le Conseil d'Administration :

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2023, dont un exemplaire est consultable au CCAS, aux valeurs exposées, chapitre par chapitre.

Vote : Unanimité Pour : 9

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Valréas, le 27 mars 2023,

Pour le Président du CCAS,
Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,
Dominique MALLET

Centre Communal d'Action Sociale VILLE DE VALRÉAS (84600)

Acte rendu exécutoire dès
Sa réception en Préfecture le : 27/03/23
Et publication sur le site internet de la mairie de Valréas le : 28/03/23